



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022

BOURBOURG

ORDRE DU JOUR

🕒 **14H30** : Pointage des Représentants des Associations (présentation obligatoire de l'extrait de désignation du club et éventuellement du pouvoir).

🕒 **15H00** : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du Comité du Nord.

- Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021.
- Allocution du Président du Comité du Nord.
- Bilan d'activités du Comité du Nord.
- Présentation des Candidats à l'élection complémentaire.
- Désignation du bureau de vote et de son président.
- Election.
- Présentation du bilan financier 2021/2022.
- Avis du vérificateur aux comptes.
- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023.
- Approbation du budget prévisionnel.
- Remise des Mérites 2021/2022 de bronze.
- Allocution des personnalités.
- Remise des Mérites 2021/2022 d'argent et or.
- Remise des Médailles du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Questions diverses (à envoyer chez le Président du Comité du Nord de Tennis de Table au plus tard le 16 septembre 2022, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi).
- Clôture de l'Assemblée Générale.
- Pot de l'amitié.

Le Président du Comité
Dominique COISNE

Le Secrétaire Général,
Michel DORCHIES

Les Associations directement représentées disposent d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

☐ De 3 à 10 Licenciés :	1 voix	☐ De 151 à 200 Licenciés :	6 voix
☐ De 11 à 20 Licenciés :	2 voix	☐ De 201 à 250 Licenciés :	7 voix
☐ De 21 à 50 Licenciés :	3 voix	☐ De 251 à 300 Licenciés :	8 voix
☐ De 51 à 100 Licenciés :	4 voix	☐ De 301 à 350 Licenciés :	9 voix
☐ De 101 à 150 Licenciés :	5 voix	☐ De 351 à 400 Licenciés :	10 voix

La comptabilisation des licences a été arrêtée au 30 juin 2022